

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

M-Bond 200 Catalyst C

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 22 September 2021
Date de la Première Édition: 20 Juillet 2012
Version 4.0

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit	
	Nom du Produit	M-Bond 200 Catalyst C
	Identificateur de formule unique (IFU)	1HK0-N0S8-000W-X113
	Forme nano	Non applicable
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Utilisation Identifiée	Adhésifs
	Usages déconseillés	Rien d'autre que ce qui précède.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Identification de la société	VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH Tatschenweg 1 74078 Heilbronn Allemagne
	Téléphone	+49 (0) 7131 39099-0
	Fax	+49 (0) 7131 39099-229
	E-mail (personne compétente)	mm.de@vpgsensors.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence	(00-1) 703-527-3887 CHEMTREC

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1.1	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Flam. Liq. 2; H225 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 STOT SE 2; H371
2.2	Éléments d'étiquetage	Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
	Nom du Produit	M-Bond 200 Catalyst C
	Pictogramme(s) de Danger	  
	Mention(s) d'Avertissement	DANGER
	Contient:	Propan-2-ol et n-Phenyldiethanolamine
	Mention(s) de Danger	H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. H371: Risque présumé d'effets graves pour les organes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

M-Bond 200 Catalyst C

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 22 September 2021
Date de la Première Édition: 20 Juillet 2012
Version 4.0

Mention(s) de mise en garde

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260: Ne pas respirer les vapeurs.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308+P311: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Indications diverses

non applicable

2.3 Autres dangers

Rien de connu. Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances - Non applicable

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	n°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification des dangers
*Propan-2-ol	> 97	67-63-0	200-661-7	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 Limite de concentration spécifique STOT SE 3; H336: ≥ 10 %
n-Phenyldiethanolamine	< 3	120-07-0	204-368-5	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Eye Dam .1; H318 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 1; H370 (sang) Aquatic Chronic 3; H412

Note: Pour le texte complet des mention de danger, consulter le chapitre 16.

*Substance avec une valeur limite d'exposition nationale

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Protection individuelle du premier sauveteur

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



M-Bond 200 Catalyst C

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 22 September 2021
Date de la Première Édition: 20 Juillet 2012
Version 4.0

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Ingestion	en cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir. Alerter un médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut causer des nausées/vomissements. Risque présumé d'effets graves pour les organes.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyen d'extinction	Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction appropriés	
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Liquide et vapeurs très inflammables. Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote. Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, dans les caves et dans les fosses et tranchées de travail; les vapeurs peuvent créer une atmosphère explosive. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme.
5.3 Conseils aux pompiers	Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Précaution - Les déversements peuvent être glissants. Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter une protection respiratoire appropriée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. La vapeur est plus lourde que l'air, prendre garde aux points bas et endroits confinés.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	S'assurer du port d'une protection individuelle convenable (y compris protection respiratoire) pendant l'enlèvement des déversements. Utiliser du matériel ne produisant pas d'étincelles pour ramasser les produits inflammables. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Ne pas adsorber avec de la sciure ou autres matériaux combustibles. Transférer dans un conteneur à couvercle pour mise à disposition ou récupération. Ventiler la zone

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



M-Bond 200 Catalyst C

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 22 September 2021
Date de la Première Édition: 20 Juillet 2012
Version 4.0

6.4 Référence à d'autres sections

et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Eliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux
Voir Rubrique: 8, 13

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas ingérer. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ce produit doit être stocké à l'écart des flammes nues et de toute autre source d'ignition.. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Conservé le récipient bien fermé. Enceindre les facilités de stockage pour empêcher une pollution du sol et de l'eau en cas de déversement. Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais à l'écart de toute source de chaleur ou d'inflammation.
température de stockage: Ambiante 5 - 25°C
Temps limite de stockage: Stable dans les conditions normales.
Matières incompatibles: Tenir à l'écart de: Agents oxydants forts, Acides (Acide nitrique et Acide sulfurique), Halogènes et composés halogénés.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
Adhésifs

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle**
8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	n°CAS	VLEP-8h		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Annee
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³				
2-Propanol	67-63-0	-	-	400	980	-	84	66	1982

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

Remarque:

A = Fraction inhalable

(11): La VLE n'est pas réglementaire et provient d'une circulaire du ministère chargé du travail

(12) = Ces VLEP entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2012.

R1B = substance classée CMR de catégorie 1a, 1b ou 2 suivant le cas.

R2 = substance classée CMR de catégorie 1a, 1b ou 2 suivant le cas.

C2: substance classée cancérigène de catégorie 1a, 1b ou 2 suivant le cas

* = risqué de pénétration percutanée.

Sk - Peut être absorbé à travers la peau.

All = risqué d'allergie

8.1.2 Valeur limite biologique Non fixé

8.1.3 PNECs et DNELs Non fixé

8.2 Contrôle de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés
Assurer une ventilation adéquate. Ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau,

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

M-Bond 200 Catalyst C

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 22 September 2021
Date de la Première Édition: 20 Juillet 2012
Version 4.0

les yeux ou les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. stocker les vêtements de travail séparément. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage



porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



Protection des mains

Porter des gants imperméables (EN374). Le type de gants utilisés doivent être choisis en fonction de l'activité de travail et sa durée ainsi que de la concentration / quantité du matériel utilisé. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Indice de protection 6, correspondant à > 480 minutes de temps de perméation selon la norme EN 374. Recommandés: Caoutchouc nitrile (Épaisseur minimale: 0.35mm); Caoutchouc butyle (Épaisseur minimale: 0.5)

Protection respiratoire



Protection de corps

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Pour des grandes quantités - Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

Risques thermiques

Non applicable

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Bleu
Odeur	D'Alcool Odeur
Point de fusion/point de congélation	-88.5°C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	82.3°C (Mélange)
Inflammabilité	Ininflammable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Non disponible
Point éclair	11.7 °C
Température d'auto-inflammabilité	399 °C
Température de décomposition	Non fixé
pH	Non fixé
Viscosité, cinématique	2.038 mPa s (dynamique) 25 °C
Solubilité	98% (Eau)
Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur logarithmique)	0.05 log Pow (25 °C)
Pression de vapeur	6.02 kPa à 25 °C

Propriétés physico-chimique de la substance Propan-2-ol.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



M-Bond 200 Catalyst C

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 22 September 2021
Date de la Première Édition: 20 Juillet 2012
Version 4.0

Densité et densité relative 0.78 (H₂O = 1)
Densité de vapeur relative 2.1 (air = 1)
Caractéristiques des particules Non applicable (Liquide)

9.2 Autres informations

Taux d'évaporation 2.83 (BuAc = 1)
Teneur en composés organiques volatiles 589 g/L
Propriétés explosives Non Explosif
Propriétés comburantes Non comburant (oxydant).

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses Liquide et vapeurs très inflammables. La vapeur peut être invisible, plus lourde que l'air et peut se répandre au ras du sol.
10.4 Conditions à éviter Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
10.5 Matières incompatibles Tenir à l'écart de: Agents oxydants forts, Acides (Acide nitrique et Acide sulfurique), Halogènes et composés halogénés.
10.6 Produits de décomposition dangereux Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Ingestion Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.

Inhalation Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 20 mg/L.

Contact avec la peau Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Propan-2-ol Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
EU Classification harmonisée
Irritant pour les yeux. (lapin) (OECD 405)

n-Phenyldiethanolamine Eye Dam. 1; H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Corrosif aux yeux. (lapin) (Publication sans nom, 1974)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

n-Phenyldiethanolamine Mélange: Skin Sens. 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Skin Sens 1; H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Sensibilisation (Souris) - positif (OECD 442B)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



M-Bond 200 Catalyst C

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 22 September 2021
Date de la Première Édition: 20 Juillet 2012
Version 4.0

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Mélange: STOT SE 3; H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. STOT SE 2; H371: Risque présumé d'effets graves pour les organes.
Propan-2-ol	STOT SE 3; H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. EU Classification harmonisée Approche du poids de la preuve: Observations concernant la classification (rat) (OECD 403)
n-Phenyldiethanolamine	STOT SE 1; H370: Risque avéré d'effets graves pour les organes. Approche du poids de la preuve: Observations concernant la classification (rat) (BASF SE, 1974)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien	Aucune substance identifiée comme présentant des propriétés de perturbateur endocrinien.
11.2.2 Autres informations	Rien de connu

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
12.2 Persistance et dégradabilité	estimé Mélange LC50 >100 mg/L (Poissons) Aucune information sur le mélange lui-même.
Propan-2-ol	Facilement biodégradable. Dégradabilité dans l'eau (5 jours): 53% (Bridié et al. 1979)
n-Phenyldiethanolamine	Non facilement biodégradable. Dégradabilité dans l'eau (28 jours): 2% ((Q)SAR) (Publication sans nom, 2015)
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Aucune information sur le mélange lui-même.
Propan-2-ol	D'après le coefficient de partage n-octanol/eau, l'accumulation dans les organismes est peu probable log Pow < 3
n-Phenyldiethanolamine	Ne devrait pas se bioaccumuler BCF = 3.16 L/kg ((Q)SAR) (Publication sans nom, 2016)
12.4 Mobilité dans le sol	Aucune information sur le mélange lui-même.
Propan-2-ol	La substance est supposée avoir une forte mobilité dans le sol. L'adsorption vers les solides sera limitée. log Pow < 3.
n-Phenyldiethanolamine	La substance est supposée avoir une forte mobilité dans le sol. Soluble dans l'eau. EU Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien	Aucune substance identifiée comme présentant des propriétés de perturbateur endocrinien.
12.7 Autres effets nocifs	Rien de connu

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé.
13.2 Indications diverses	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU ou Numéro d'identification	ADR UN 1219	IMDG UN 1219	OACI/IATA UN 1219
--	----------------	-----------------	----------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



M-Bond 200 Catalyst C

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 22 September 2021
Date de la Première Édition: 20 Juillet 2012
Version 4.0

14.2	Nom d'expédition des Nations unies	ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)	ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)	ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4	Groupe d'emballage	II	II	II
14.5	Dangers pour l'environnement	Non classé	Non classé comme Polluant Marin.	Non classé
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7	Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable		
14.8	Indications diverses	Aucune/aucun.		

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements de l'UE	
	Substance(s) extrêmement préoccupante	Aucune/aucun
	Autorisations et limites d'utilisation	Aucune/aucun.
15.1.2	Directives nationales	Rien de connu
	Wassergefährdungsklasse (Allemagne)	WGK 1 (Classification interne)
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Une évaluation de la sécurité chimique conformément à REACH n'est pas nécessaire.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: Version mise à jour et date. Nouveau format du règlement (UE) 2020/878 pour les FDS, toutes les rubriques ont été mises à jour pour inclure les nouvelles données. Veuillez utiliser la FDS avec précaution.

References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS),
Classification(s) harmonisée(s) pour Propan-2-ol (n°CAS 1330-20-7).
Enregistrement(s) ECHA pré-existant Propan-2-ol (n°CAS 1330-20-7) et n-Phenyldiethanolamine (n°CAS 120-07-0).

Références bibliographiques:

1. Bridié AL, Wolff CJM & Winter M. 1979. BOD and COD of Some Petrochemicals. Water Research Vol. 13, pp. 627-630.

Classification UE: Cette fiche de sécurité a été préparée conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Point éclair Résultat du test/ Point/Intervalle d'ébullition (°C) Résultat du test
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil
Eye Irrit. 2; H319	Calcul du seuil
STOT SE 3; H336	Calcul du seuil
STOT SE 2; H371	Calcul du seuil

LÉGENDE

ADR	ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
BCF	Facteur Coefficient de Bioconcentration
CLP	Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
EC50	Concentration efficace médiane
HSE	directeur de la santé et de la sécurité
IATA	IATA : Association internationale du transport aérien

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



M-Bond 200 Catalyst C

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 22 September 2021
Date de la Première Édition: 20 Juillet 2012
Version 4.0

ICAO	OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.
LC50	Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LD50	Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LTEL	Valeurs limites d'exposition à long terme
OEL	Limites d'exposition sur le lieu de travail
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
(Q)SAR	Relation quantitative structure-activité
REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
RID	RID: Règlement concernant le transport ferroviaire international de marchandises dangereuses
TWA	Valeur d'exposition moyenne pondérée
STEL	Valeur limite d'exposition à court terme
vPvB	vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable
WGK	Wassergefährdungsklasse (Allemagne) / Classe risque aquatique

Classification des dangers / Code de classification:

Flam. Liq. 2; Liquide inflammable, Catégorie 2
Skin Sens. 1; Peau Sensibilisation, Catégorie 1
Eye Dam. 1; Catégorie Lésions oculaires 1
Eye Irrit. 2; œil Effet irritant, Catégorie 2
STOT SE 3; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —
Exposition unique STOT un., Catégorie 3
STOT SE 1; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —
Exposition unique STOT un., Catégorie 1
STOT SE 2; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —
Exposition unique STOT un., Catégorie 2
Aquatic Chronic 3; Danger pour l'environnement aquatique,
Chronique, Catégorie 3

Mention(s) de Danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318: Provoque de graves lésions des yeux.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H370: Risque avéré d'effets graves pour les organes.

H371: Risque présumé d'effets graves pour les organes.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.



Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.